



## Dossier de presse

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX

PRÉFECTURE DU NORD

MERCREDI 10 JUIN 2015



## Sommaire

1. Communiqué de presse
2. Le mot du préfet
3. Parcours de l'invitée d'honneur
4. Présentation du concours
5. Les sujets du concours
6. Palmarès 2014/2015



Lille, le 10 juin 2015

## Communiqué de presse

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DÉPARTEMENTAUX



**Jean-François Cordet**, préfet du Nord et **Guy Charlot**, directeur académique des services de l'Éducation nationale, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord, ont remis les prix aux lauréats départementaux du concours national de la résistance et de la déportation, le mercredi 10 juin, en préfecture du Nord.

Pour l'édition 2015, le jury départemental a récompensé 44 travaux portant sur le thème « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire » : 26 devoirs individuels, 13 travaux collectifs et 5 travaux collectifs audiovisuels.

Cette remise des prix a eu lieu en présence d'une invitée d'honneur : Lili Leignel, 83 ans, ancienne déportée au camp de Bergen-Belsen, qui témoigne chaque année de son histoire devant environ 7 000 élèves dans 40 à 50 établissements scolaires.

Cette 54<sup>ème</sup> édition a été l'occasion pour le préfet de rappeler que « cette période fût traumatisante pour tous. Le constat de la barbarie humaine orchestrée à grande échelle a laissé des traces indélébiles dans les mémoires pour plusieurs générations ».

Le concours national de la résistance et de la déportation s'adresse aux collégiens et lycéens. Son objectif est de perpétuer chez les jeunes le souvenir des héros et martyrs de la résistance, de ne jamais oublier les affres de l'holocauste mais également de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté, de la démocratie et le respect de la dignité humaine.

Le concours offre à la jeunesse l'occasion de rencontrer directement les acteurs et témoins de la seconde guerre mondiale, permettant ainsi un renforcement des liens entre générations.

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord  
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 30 59 59 - [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)



## Le mot du préfet

Il y a 70 ans prenaient fin les combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe. L'année 2015 est la dernière du cycle commémoratif du 70ème anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie.

Les camps de concentration et d'extermination encore en fonction ou en cours d'évacuation furent libérés au rythme de la progression des armées alliées à partir de l'été 1944. C'est en effet le 23 juillet 1944 que le premier camp de concentration-extermination, situé à Lublin-Majdanek fut évacué en toute hâte par les soldats nazis à l'approche des troupes soviétiques.

Le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour l'année 2014/2015 trouve donc sa source dans ces événements tragiques puisque les élèves ont composé sur « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ».

Le sujet du concours de cette année invitait les élèves à réfléchir sur la réalité que furent les camps nazis, ainsi que sur la notion de déporté. Il est en effet important de se souvenir que des êtres humains furent assassinés massivement car ne correspondant pas à un idéal fanatique. En ce sens, les thèmes retenus s'inscrivent pleinement dans une dimension commémorative.

En s'appuyant sur des écrits ou des entretiens avec des témoins, les élèves se sont interrogés sur la manière dont les déportés vécurent les derniers mois de leur captivité, ce qu'ils (ou elles) en comprenaient à cette époque, leur état d'esprit et ce qu'ils ont vu et enduré jusqu'à leur délivrance finale.

Ils ont ensuite été invités à étudier les prémices de la délivrance des camps d'extermination, les circonstances de ces libérations ou encore le sentiment de retour à la sécurité. L'état physique et moral des déportés a été un autre thème de réflexion de ce concours, de même que les conditions de prise en charge et de rapatriement de l'ensemble des survivants.

Enfin, dans le dernier volet, il a été demandé aux élèves de s'intéresser aux conditions des rapatriements, et plus particulièrement à ses acteurs, aux délais entre la libération et les rapatriements, aux moyens employés pour le retour des déportés ou encore l'accueil d'une partie des déportés qui se retrouvait sans famille.

Je souhaite féliciter vivement les élèves (collégiennes, collégiens, lycéennes et lycéens) pour leur participation et leur investissement dans ce concours. Leurs contributions sont une source d'inspiration pour chacun d'entre nous et nous rappellent combien il est important de se souvenir.

A l'image de Lili Leignel qui, depuis 30 ans, témoigne de l'horreur des camps devant les collégiens et lycéens pour l'avoir vécue à partir de 1943, il s'agit d'effectuer « un travail de mémoire mais non un devoir, qui implique une obligation ». Mon admiration et ma reconnaissance vont à ces anciens déportés qui souhaitent, encore aujourd'hui, transmettre aux plus jeunes la réalité d'expériences toujours très douloureuses pour eux.

Hélie de Saint-Marc disait : « la déportation m'a appris ce que pouvait être le sens d'une vie humaine : combattre pour sauvegarder ce filet d'esprit que nous recevons en naissant et que nous rendons en mourant. ».

Pour que personne n'oublie ce sens de la vie, il nous appartient aujourd'hui de perpétuer ce travail de mémoire

**Jean-François Cordet**  
préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
préfet du Nord

## Parcours de Lili Leignel, invitée d'honneur

Lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats en préfecture, il est de tradition de faire intervenir des invités d'honneur qui témoignent de leur vécu de déporté ou de résistant en lien avec le sujet de l'année, en l'occurrence « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

### Lili Leignel

Issue d'une famille juive de Roubaix, Lili Leignel a connu enfant le drame de la déportation. Arrêtée à l'âge de 11 ans par la Feldgendarmerie, elle fut déportée à Ravensbrück puis au camp de Bergen-Belsen. Elle en revient miraculeusement avec ses frères et sa mère dont elle souligne le courage et le rôle clef qu'elle aura dans sa survie.

Depuis une quinzaine d'années, elle témoigne inlassablement dans les établissements scolaires, après une longue période de silence dont elle a souhaité sortir à la suite de l'apparition des négationnistes dans les années 80. Chaque année, Lili Leignel intervient dans 40 à 50 établissements scolaires et rencontre environ 7000 élèves par an. Stressée avant chaque intervention, elle en ressort à chaque fois comblée de l'attention portée à son témoignage.

A 83 ans, Lili Leignel démontre une volonté à toute épreuve pour transmettre ses valeurs et témoigner de son passé. Elle souhaite « [témoigner] *pour le travail de mémoire, non pour le devoir [...] mais pour que les jeunes sachent ce qu'il s'est passé* ».

Lili Leignel est militante au sein de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) mais aussi membres des amicales des déportés de Buchenwald, de Bergen-Belsen et de Ravensbrück.

## **Présentation du concours de la Résistance et de la Déportation**

Le concours de la Résistance et de la Déportation a été créé par le ministère de l'Éducation nationale en 1961 à la suite d'initiatives d'associations de résistants et particulièrement de la Confédération nationale des combattants volontaires de la résistance (CNVR). Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine, de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté et de la démocratie et le respect de la dignité humaine.

L'organisation de ce concours repose sur un partenariat diversifié et particulièrement actif qui réunit plusieurs ministères et leurs services déconcentrés (Éducation nationale, Défense, Anciens combattants), des associations de résistants et de déportés, ainsi que le Conseil général.

La conduite du dossier, dans le cadre de ce partenariat, est assurée par la division Vie des établissements de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord.

### **PUBLIC**

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est ouvert à l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat, aux établissements d'enseignement agricole, à ceux relevant du ministère de la Défense ainsi qu'aux établissements français à l'étranger. Il s'adresse aux élèves de 3<sup>e</sup> de collège et aux élèves de lycées. Les jeunes placés dans les centres éducatifs fermés ainsi que les mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires sont également invités à y participer.

### **EPREUVES**

L'épreuve comporte six catégories de participation. À chaque établissement est proposé soit un devoir individuel réalisé en classe sous surveillance à une date prédéterminée au plan national, soit un travail collectif audiovisuel, soit un devoir collectif non exclusivement audiovisuel.

Un thème de réflexion est défini chaque année, dont les jurys départementaux s'inspirent pour arrêter les sujets des épreuves individuelles (questions portant sur des documents et paragraphe argumenté pour les collèges, composition ou étude de documents pour les lycées). Le thème choisi pour l'année 2015 est « la libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

### **TEMOIGNAGES**

Le concours de la Résistance et de la Déportation donne l'occasion à la jeunesse de rencontrer directement les témoins et acteurs de la dernière guerre mondiale et de tisser ainsi des liens entre les générations.

### **LAUREATS**

Les meilleurs devoirs retenus par le jury départemental constitué de représentants des associations et d'enseignants volontaires (publics et privés sous contrat) sont récompensés lors d'une cérémonie officielle présidée par le préfet et le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire suivante, un jury national désigne les six lauréats parmi les meilleures productions de chacune des six catégories d'épreuves transmises par les départements. Ces six lauréats sont récompensés lors d'une cérémonie officielle à Paris sous l'égide des ministères partenaires (Éducation nationale, Défense et Anciens Combattants).

### **CHIFFRES**

Parmi les travaux examinés, le jury départemental a distingué 26 devoirs individuels (12 de lycéens et 14 de collégiens), 13 travaux collectifs (4 de lycéens et 9 de collégiens) et 5 travaux collectifs audiovisuels (2 de lycéens et 3 de collégiens).

**RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE LILLE**

**INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE**

**D'HISTOIRE- GÉOGRAPHIE**

**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE**

**ET DE LA DÉPORTATION**

**2015**

**COLLÈGES  
CLASSES DE TROISIÈME  
DURÉE : 2 HEURES**

**THÈME NATIONAL :**

« La libération des camps nazis, le retour des déportés  
et la découverte de l'univers concentrationnaire. »

## La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire

### **A. Questions (10 points)**

Pour chacune des questions, vous proposerez une réponse développée et organisée.

1. Décrivez comment s'est déroulée la libération des camps nazis. Vous appuierez votre développement sur un ou des exemple(s) en précisant les dates, les acteurs et les circonstances de cette libération. (6 points)
2. Par quels moyens, depuis 1945, la population française a-t-elle pris connaissance de la réalité et du fonctionnement de l'univers concentrationnaire nazi ? (4 points)

### **B. Travail sur document (10 points)**

1. De l'aérodrome de Lesquin à la gare de Nœux-les-Mines, Marcel Houdart vit plusieurs moments difficiles, physiquement et moralement. Lesquels ?
2. Montrez que la population a des attitudes très différentes à l'égard de Marcel Houdart lors de son retour de déportation.
3. A quoi voit-on que Marcel Houdart reste marqué par sa déportation, non seulement au moment de son retour mais aussi bien longtemps après ?
4. Expliquez la phrase soulignée dans le texte.

#### **Marcel Houdart témoigne de son retour de déportation.**

« Le 28 mai, un DC3 de la Royal Air Force m'emporte vers la France. L'approche de l'aérodrome de Lesquin<sup>1</sup> est faite [...]. Revoilà la France...! Je crois me rappeler que je n'ai pas eu beaucoup d'émotion. Suis-je devenu insensible ? Plutôt de l'hébétude<sup>2</sup> comme au sortir d'un cauchemar affreux et long. A Lesquin, pas de foule, des militaires anglais nous dirigent vers un enclos et nous sommes désinfectés à la poudreuse<sup>3</sup>, plutôt surprenant ! Un camion sans siège nous amène à Lille ; je me tiens aux arceaux de la bâche pour soulager ma jambe douloureuse des cahots, désolant ! Au centre d'accueil des rapatriés, les formalités sont écourtées devant mon état [...].

A l'hôpital [...] je passe des visites prolongées, je reçois des soins appropriés et le lendemain, devant mon insistance, une ambulance m'amène à la gare de Lille où, devant la densité des voyageurs, on m'installe en première classe. Un contrôleur inconscient me réclame mon billet et veut me déloger, les voyageurs s'insurgent et menacent de le « foutre » par la fenêtre. Il bat en retraite [...].

Enfin la gare de Nœux<sup>4</sup>... il y a du monde, la direction des Houillères<sup>5</sup> m'envoie une voiture, en attendant au Café de la gare. Je suis assailli de questions et de compassion<sup>6</sup>. [...] Les gens envahissent la maison pour me voir, me toucher, apportant leur offrande, œufs, cerises, gâteaux. On cherche des nouvelles des disparus du «Train de Loos<sup>7</sup>». [...] Ma première nuit, je l'ai passée recroquevillé sur le plancher : l'habitude ! »

**Marcel Houdart, « Des Nœuxois dans la Résistance et la Déportation, ceux du Train de Loos », 2005.**

1. Lesquin : aéroport de Lille
2. Hébéteude : stupeur, surprise
3. Poudreuse : appareil utilisé pour répandre de la poudre insecticide
4. Nœux : Nœux-les-Mines, ville minière du Pas-de-Calais
5. Houillères : terme désignant la direction des mines de charbon de Nœux-les-Mines
6. Compassion : fait d'être sensible aux malheurs des autres
7. Train de Loos : dernier convoi de déportés parti du Nord-Pas-de-Calais en septembre 1944

**RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE LILLE**

**INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE**

**D'HISTOIRE- GÉOGRAPHIE**

**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE**

**ET DE LA DÉPORTATION**

**2015**

**LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS**

**CLASSES DE SECONDE, PREMIÈRE OU TERMINALE**

**DURÉE : 3 HEURES**

**THÈME NATIONAL :**

« La libération des camps nazis, le retour des déportés

et la découverte de l'univers concentrationnaire. »

**Le candidat traite obligatoirement les deux parties de l'épreuve**



## Première partie : composition

*(Il est conseillé de traiter le sujet en 2 heures)*

**Sujet :** « La découverte de l'univers concentrationnaire nazi jusqu'à la fin du procès de Nuremberg ».

## Seconde partie : analyse de documents

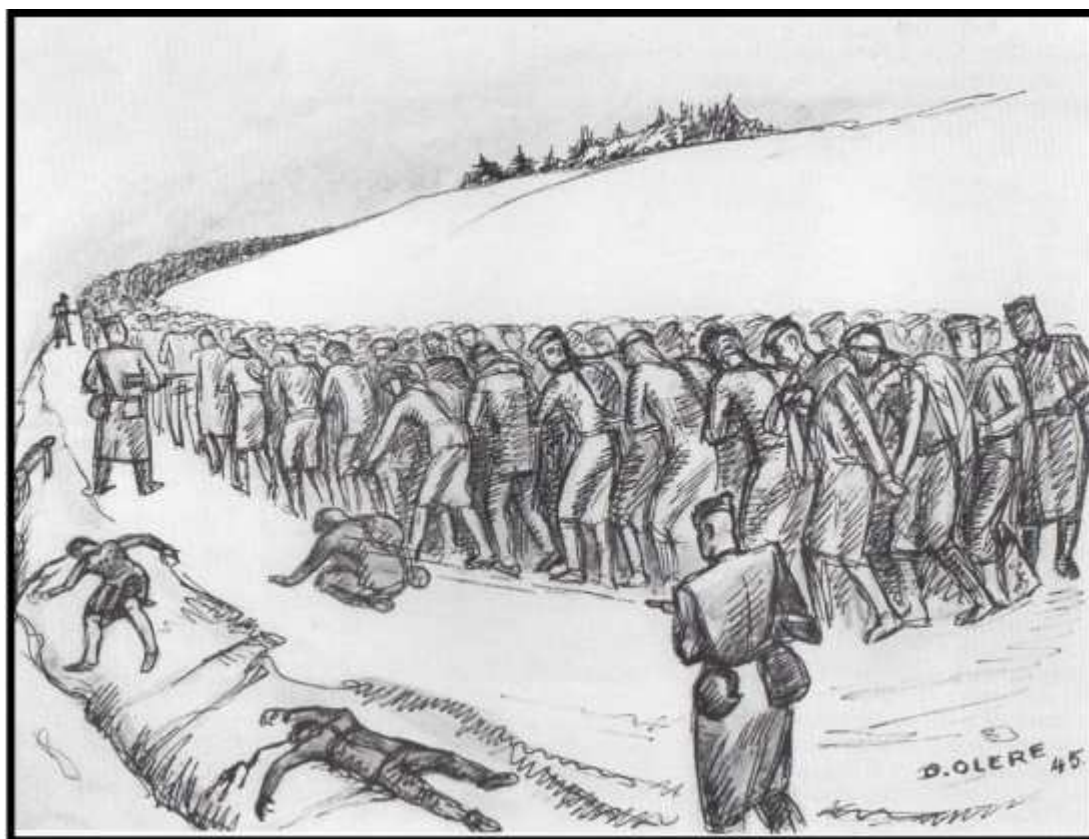
*(Il est conseillé de traiter l'épreuve en 1 heure)*

**Sujet :** « La libération des camps nazis ».

Consigne : à partir de l'analyse des deux documents, présentez les conséquences de l'avancée des armées alliées sur l'univers concentrationnaire nazi.

**Document 1 :** la « marche de la mort » par David Olère.

*Le dessin a été réalisé en 1945 par David Olère, qui prit part à cette évacuation d'Auschwitz vers le camp annexe de Gleiwitz, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest.*



**Source :** Yves Le Maner, *Déportation et génocide, 1939-1945, Une tragédie européenne*, La Coupole, 2005.

**Document 2** : témoignage d'Adam König, un des rares rescapés d'Auschwitz.

*Adam König, né dans une famille de juifs allemands, est déporté en 1939, à l'âge de 16 ans, à Sachsenhausen (camp de concentration situé près de Berlin), puis trois ans plus tard, à Auschwitz où il se lie d'amitié avec des codétenus juifs et communistes français comme Sam Radzinsky. Après la Seconde Guerre mondiale, il consacre une bonne part de son temps à témoigner de son expérience dans les camps nazis. Il décède en 2012.*

« En fait si le 27 janvier [1945] revêt un caractère symbolique indiscutable, seuls quelques centaines de détenus d'Auschwitz seront effectivement libérés à cette date. Car au moment du début de l'offensive de l'Armée rouge de la Vistule à l'Oder, les SS ont décidé de nous évacuer vers d'autres camps à l'intérieur de l'Allemagne. Je suis resté à Monowitz [un des camps du complexe concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau] jusqu'au 17 janvier. Je me souviens : nous sommes partis en colonne de nuit. Il faisait un froid glacial. On nous a fait monter sur des wagons à charbon à ciel ouvert avec en tout et pour tout une couverture et un quignon de pain. Il faisait moins dix. Le voyage a duré huit jours et huit nuits. A l'arrivée, les cadavres gelés ne se comptaient plus. Et je me demande encore comment j'ai pu survivre. J'ai appris plus tard que Sam avait réussi, lui, à s'échapper avec la complicité de la résistance polonaise au moment de son évacuation.

Nous avons été acheminés vers Nordhausen, dans le massif du Harz, au sud-est de Berlin, jusqu'au camp de Dora Mittelbau. Et là on nous a fait travailler dans les usines souterraines où étaient fabriqués les fameux V1 et V2, l'arme qui devait prétendument changer le cours de la guerre. La répression était terrible car les nazis qui commençaient à sentir venir leur fin se vengeaient sur nous. Je me souviens de ces prisonniers de guerre russes accusés d'avoir saboté les fusées. Ils ont été pendus par strangulation lente sous les yeux de tous. En mars, Nordhausen a été bombardée et nous avons à nouveau été évacués vers Bergen-Belsen où nous avons été libérés enfin en avril par les troupes britanniques. »

**Auschwitz, *Pour mémoire*, Cahier spécial de l'Humanité, jeudi 27 Janvier 2005, n°18 802**

## Palmarès 2015

### DEVOIRS INDIVIDUELS

	LYCEES ET L.P.	COLLEGES
NOMBRE DE CANDIDATS AYANT COMPOSE	126	145
NOMBRE DE COPIES SELECTIONNEES	80	130
NOMBRE DE COPIES RECOMPENSEES	12	14

### TRAVAUX COLLECTIFS

	LYCEES ET L.P.	COLLEGES
NOMBRE DE TRAVAUX REALISES	11	31
NOMBRE DE CANDIDATS AYANT COMPOSE	63	109
NOMBRE DE TRAVAUX RECOMPENSES	4	9
NOMBRE DE CANDIDATS RECOMPENSES	23	58

### TRAVAUX AUDIOVISUELS

	LYCEES ET L.P.	COLLEGES
NOMBRE DE TRAVAUX REALISES	8	7
NOMBRE DE CANDIDATS AYANT COMPOSE	54	25
NOMBRE DE TRAVAUX RECOMPENSES	3	2
NOMBRE DE CANDIDATS RECOMPENSES	20	10

**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de lycées.**

**Catégorie DEVOIRS INDIVIDUELS**

<b>CLASSEMENT</b>	<b>NOTE</b>	<b>NOM DE L'ELEVE</b>	<b>ETABLISSEMENT</b>
1 <sup>er</sup>	20	RIVIERE Julien	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
2 <sup>ème</sup>	19,5	REANT Marianne	Lycée des Flandres, Hazebrouck
3 <sup>ème</sup>	19	NOR Farah-Inès	Lycée Watteau, Valenciennes
4 <sup>ème</sup>	18,5	SIMON Lola	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
5 <sup>ème</sup>	18	MANIGAL Chloé	Lycée Watteau, Valenciennes
6 <sup>ème</sup>	17,5	DUTRIAUX Anthyme	Lycée Paul Hazard, Armentières
7 <sup>ème</sup>	17	COLPAERT Justine	Lycée Eugène Thomas, Le Quesnoy
8 <sup>ème</sup>	16,5	MANUNZA Anunziata	Lycée Arthur Rimbaud, Sin-le-Noble
9 <sup>ème</sup>	16	TRAISNEL Lucie	Lycée des Flandres , Hazebrouck
10 <sup>ème</sup> ex aequo	15	SCALABRE Léa	Lycée Colbert, Tourcoing
10 <sup>ème</sup> ex aequo	15	BOSSUT Hugo	Lycée Van Der Meersch, Roubaix
10 <sup>ème</sup> ex aequo	15	HAVOT Peter	Lycée Sainte-Claire, Lille

**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de 3ème de collèges.**

**Catégorie DEVOIRS INDIVIDUELS**

CLASSEMENT	NOTE	NOM DE L'ELEVE	ETABLISSEMENT
1 <sup>er</sup>	20	DELOFFRE Arthur	Collège du Pévèle, Orchies
2 <sup>ème</sup>	19,5	MAUFRAIS Florence	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
3 <sup>ème</sup>	19	CHENE Julia	Collège A. Roussel, Tourcoing
4 <sup>ème</sup>	18,5	GARCIA Sara	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
5 <sup>ème</sup>	18	BEUGNET Henri	Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul
6 <sup>ème</sup>	17,5	MILLE Manon	Collège Saint-Jacques, Hazebrouck
7 <sup>ème</sup>	17	BLANPAIN Nathanaelle	Collège du Pévèle, Orchies
8 <sup>ème</sup>	16,5	LEONARD Arthur	Collège Molière, Villeneuve d'Ascq
9 <sup>ème</sup>	16	ACCURSI Margot	Institut de la Croix Blanche, Bondues
10 <sup>ème</sup>	15,5	MANOUVRIER Lou-Anne	Collège Molière, Villeneuve d'Ascq
11 <sup>ème</sup>	15	VERHEYDE Théau	Collège Saint-Adrien, Villeneuve d'Ascq
12 <sup>ème</sup>	14,5	LEROY Grégoire	Collège Jean Mermoz, Faches-Thumesnil
13 <sup>ème</sup> ex aequo	14	BRUNEEL Inès	Collège Saint-Jacques, Hazebrouck
13 <sup>ème</sup> ex aequo	14	BAZILE Quentin	Collège A.Roussel, Tourcoing

**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de lycées.**

**Catégorie TRAVAUX COLLECTIFS.**

<b>CLASSEMENT</b>	<b>NOTE</b>	<b>NOM DE L'ELEVE</b>	<b>ETABLISSEMENT</b>
1 <sup>er</sup>	20	DEBRABANT Clément BIGOTTE Clément EXPOSITO Miguel MAREZ Maxime SENECHAL Frédéric MONASCHINO Romano DUCCELLIN Cyril	Lycée Edmond Labbé, Douai
2 <sup>ème</sup>	19	BELOT Juliette CARPENTIER Amélie DE VECCHI Abigaëlle DRANCOURT Elisa FERRANDO Alexandrine POTEL Wendy WOITTIEZ Pauline	Lycée Jacquard, Caudry
3 <sup>ème</sup>	18	DIOTTI Léo HUMBERTCLAUDE Aurélien PARIS Lucas	Lycée Saint-Luc, Cambrai
4 <sup>ème</sup>	17	DEPREZ Maxime HARBONNIER Alexandre LEZZANI Charly LORQUET Alexandre LEROY Juliette DENIS Anaëlle	Lycée Paul Duez, Cambrai

**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de 3<sup>ème</sup> de collèges.**

**Catégorie TRAVAUX COLLECTIFS.**

CLASSEMENT	NOTE	NOM DE L'ELEVE	ETABLISSEMENT
1 <sup>er</sup>	20	DESCHAMPS Enzo GLORIEUX Théo SAINT-DIZIER Chloé HESDIN Emilie DELTOUR Constance	Collège Van Der Meersch, Mouvoux
2 <sup>ème</sup>	19.5	BERNIER Valentin BOURLET Manon CORNU Antoine GARNIER Mathilde HERBIN Antoine HUS Bastien JOANNES Marie PINTO Sébastien	Collège Paul Langevin, Avesnes-Les-Aubert
3 <sup>ème</sup>	19	AGNERAY Emilie DUTHOIT Léa DEMEESTER Marine	Collège Jacques Monod, Pérenchies
4 <sup>ème</sup>	18.5	BRAKHLIA Kenza DEKEYSER Laura MANBOU Adrien MARLIOT Fabien PENNEQUIN Sophie	Collège Mermoz, Faches-Thumesnil
5 <sup>ème</sup> ex aequo	18	Toute la Classe	Collège Albert Schweitzer, La Bassée
5 <sup>ème</sup> ex aequo	18	BECKMANS Thibaut DELMARQUETTE Jeffrey PIOTROWSKI Maxence RICHARD Tiffany THUYTSCHAEVER Christopher WILLEMOT Justin	Collège Jean Zay, Lomme
7 <sup>ème</sup>	17.5	DELOFFRE Arthur LEPAITRE Benjamin	Collège du Pévèle, Orchies
8 <sup>ème</sup> ex aequo	17	LUYSSAERT Justine KLOPPIC-NOE Laurène	Collège Notre-Dame, Saint-Saulve
8 <sup>ème</sup> ex aequo	17	COUBEL Erwan LASSER Anthony	Collège Jules Verne, Grande-Synthe

**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de lycées.**

**Catégorie TRAVAUX AUDIOVISUELS.**

<b>CLASSEMENT</b>	<b>NOTE</b>	<b>NOM DE L'ELEVE</b>	<b>ETABLISSEMENT</b>
1 <sup>er</sup>	20	BERNARD Pauline BARON Capucine FLAVIGNY Léo BEN CHAIB Hicham ROUBINOWITZ Esther TOLO Quentin LEYVAL William CHOILOU Emma	Lycée Faidherbe, Lille
2 <sup>ème</sup>	19	HARLET Robin GERMON Alexandre BERNARD Lucie GOBLET Louyane HUMEZ Florent MAUTEN Michel DEVYNCK Antoine MATTHIEU Valentine	Lycée Saint-Jacques, Hazebrouck
3 <sup>ème</sup>	18	ROLLAND Elina ROLLAND Alice MENDES Mendhy RICHARD Anne-Sophie	Lycée Saint-Luc, Cambrai



**CONCOURS NATIONAL  
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2015**

**Classes de 3ème de collèges**

**Catégorie TRAVAUX AUDIOVISUELS.**

<b>CLASSEMENT</b>	<b>NOTE</b>	<b>NOM DE L'ELEVE</b>	<b>ETABLISSEMENT</b>
1 <sup>er</sup>	20	CAPELLE Adelaïde LECLERCQ Lisa	Collège de la Croix Blanche, Bondues
2 <sup>ème</sup>	19	ADJEROUD Bastian ALBROUY Léo BRAT Hugo CASIER Emma FRENOI Théo GONTIER Pauline HANNOIRE Marie PROUMENT Emilie	Collège Roger Salengro, Houplines

## **AVEC LE SOUTIEN DE :**

**Conseil Départemental du Nord**  
Monsieur Jean-René Lecerf, président

**L'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation –  
Délégation territoriale du Nord**  
Madame Odile Louage, présidente.

\*\*\*\*\*

Association des Déportés, Internés et Familles de Disparus Nord – Pas de Calais

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance  
Comité départemental du Nord

L'Association de l'Amicale du Train de Loos

L'Association Maurice Schumann

Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes – département du Nord

Le Souvenir Français – Comité de Lille

Union Nationale des Combattants - Résistance – Comité du Nord

\*\*\*\*\*

Fondation pour la Mémoire de la Déportation - Paris

Fondation de la Résistance – Paris

Office National des Anciens Combattants – Service départemental du Nord

Office national du Bleuet de France

Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes

Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de France – Fédération Nationale des  
Déportés et Internés de la Résistance